

LES MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, les Canadiens ne rient pas d'avoir été dupés par le parti conservateur au sujet du favoritisme politique. Ce parti trouve normal aujourd'hui ce qu'il dénonçait hier.

Ce que je me demande, c'est pourquoi on a choisi le frère, Peter, en l'occurrence? Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'intervenir et de se défendre.

M. Hnatyshyn: Cela ne relève pas de lui.

M. le Président: A l'ordre!

Des voix: Règlement!

M. le Président: A l'ordre! Je ne reprendrai ma place que lorsque les députés de tous les partis se seront calmés. Puis-je rappeler au député, afin que ce soit bien net, que les questions aux ministres doivent porter sur leurs fonctions en tant que détenteurs de leur portefeuille. Ce sont les seules questions acceptables à la Chambre. Je tenais simplement à le rappeler au député.

M. Clark (Yellowhead): Il se moque bien du Règlement.

M. Nunziata: Le ministre ne convient-il pas que Peter Clark, le frère du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a reçu ce cadeau du gouvernement uniquement en raison de ce lien familial et parce que c'est un fidèle collecteur de fonds pour le parti conservateur? Ne convient-il pas qu'il s'agit-là d'un cas flagrant de conflit d'intérêts et de favoritisme politique du parti conservateur?

● (1440)

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le député, dont le parti a propulsé 26 députés libéraux à la magistrature et à divers postes au sein de la Fonction publique, notamment à l'Office canadien des provenances—où ils sont d'ailleurs à leur place—est mal placé pour mettre en doute la nomination des mandataires juridiques. Il ne s'agit pas de favoritisme politique, mais de la nomination d'un avocat chargé d'examiner certaines affaires juridiques complexes, pour aider le ministère à résoudre des problèmes juridiques complexes concernant les Jeux olympiques.

Ce n'est pas du favoritisme politique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'en savait probablement rien et je n'ai pas l'intention de pénaliser son frère simplement parce qu'il est le frère d'un ministre.

Une voix: Et la mère de Sheila?

M. Crosbie: Est-elle avocate?

M. le Président: La parole est à la députée de Westminister-Coquitlam.

Mme Jewett: Monsieur le Président, c'est comme la pelle qui se moque du fourgon. De toute évidence, les députés libéraux sont jaloux.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE BONN

L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE LE NICARAGUA—LA POSITION CANADIENNE

Mme Pauline Jewett (New Westminister-Coquitlam): Ma question s'adresse au premier ministre. Je reviens sur la position qu'il a adoptée au sommet au sujet de la politique désastreuse des Américains envers le Nicaragua et de l'embargo commercial dont il est victime. D'après le premier ministre, il n'en a même pas discuté avec le président américain parce qu'il avait clairement énoncé l'opinion canadienne sur la politique américaine au Nicaragua à l'occasion du sommet de Québec.

Comme cet incident est survenu depuis le sommet, pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas montré aussi clairement que possible au président les conséquences vraiment désastreuses que l'embargo commercial va avoir non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis et surtout au Nicaragua? Pourquoi n'en a-t-il pas discuté avec le président? Va-t-il le faire avant l'imposition de l'embargo demain?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai longuement discuté de la politique américaine au Nicaragua avec le secrétaire d'État, M. Shultz. Je lui ai dit, comme je l'avais déjà déclaré publiquement, que le Canada jugeait la politique américaine inacceptable.

J'ai parlé de notre inquiétude au sujet des conséquences que cette politique pourrait avoir pour le groupe de Contadora qui, à notre avis, est le plus susceptible de stabiliser la région. J'ai dit très clairement que le Canada s'attendait à des garanties selon lesquelles les sanctions américaines n'affecteront pas nos exportations.

Avant de quitter Bonn, mon collègue, le ministre des Finances, et moi-même avons obtenu, lui du secrétaire au Trésor et moi du secrétaire d'État, des garanties selon lesquelles les initiatives américaines n'auront aucun effet sur nos exportations au Nicaragua.

Nous allons maintenir notre politique envers le Nicaragua en continuant de contribuer financièrement à son développement et en ne changeant rien à nos relations commerciales. Ma collègue, la ministre des Relations extérieures, visitera cette région en juin, tel que prévu.

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'INTERVENIR

Mme Pauline Jewett (New Westminister-Coquitlam): Monsieur le Président, c'est fort bien que tout cela, mais nous voulons savoir pourquoi le premier ministre a refusé, et refuse toujours d'ailleurs, de dire directement et fermement au président des États-Unis que la politique suivie est désastreuse non seulement en ce qui concerne nos intérêts, mais aussi la sécurité de cet hémisphère en raison de l'escalade du conflit opposant le bloc de l'Est au bloc de l'Ouest, qui risque de pousser le Nicaragua vers le bloc de l'Est? Pourquoi ne le fait-il pas comprendre fermement au président américain, et pourquoi ne l'a-t-il pas fait à ce moment-là?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la position du Canada a été exposée avec fermeté à ce moment-là. Le premier ministre et le président savaient que je l'avais fermement exposée, pour reprendre l'expression du député, au secrétaire d'État américain.